Réseau de transport d'électricité

Fraude à la TVA sur le marché de l'électricité

Sécurisation financière

GT Evolutions des règles du 22/02/2013

Le contexte – Une fraude massive sur le marché du carbone

Fraude à la TVA sur les quotas de CO_2

- Fraude massive entre l'automne 2008 et le mois de juin 2009
- Pertes estimées à 1,6 Mds € pour l'État français et 5 Mds € pour les États de l'UE
- Mise en place d'un système d'auto-liquidation pour le marché du carbone

Rapport de la Cour des Comptes d'avril 2012

- Ce rapport pointe le manque de vigilance de BlueNext et de CDC qui ont tardé à percevoir l'ampleur de la fraude et à alerter les autorités
- La CRE signale que le risque de propagation de la fraude au marché de l'électricité ne peut être écarté

Actions de la CRE

- Sensibilisation des différents acteurs
- Fin 2010 : Enquête auprès des RE afin d'identifier les pratiques de prêts de périmètres à des tiers *(dans ce cas, un fraudeur pourrait réaliser des opérations non détectables)*

L'actualité récente

Le Monde.fr — Suivez-nous — Recevez nos newsletters

INTERNATIONAL | POLITIQUE | SOCIÉTÉ | ÉCONOMIE | CULTURE | IDÉES | SPORT | SCIENCES | TEC

M Économie

ÉCONOMIE | Monde | Crise de l'euro | France | Entreprises | Marchés | Argent et Patrimoine | Comparateur

Evasion fiscale : perquisitions chez Deutsche Bank

Le Monde.fr avec AFP | 12.12.2012 à 14h54 • Mis à jour le 12.12.2012 à 16h54

Abonnez-vous à partir de 1 € | Réagir | Classer | Imprimer | Envoyer | Partager

Recommander | Envoyer | 52 personnes le recommandent. Sign Up pour voir ce que vos amis recommandent.



Deutsche Bank a annoncé mercredi 12 décembre que des perquisitions étaient en cours dans ses locaux de Francfort dans le cadre d'une enquête sur des soupçons d'évasion fiscale par le biais d'échanges de permis d'émission de dioxyde de carbone (CO_2).

Verbatim de la Cour des Comptes – recommandation n°2 :
« renforcer la surveillance préventive des marchés potentiellement vulnérables à la fraude »

Verbatim de la Cour des Comptes : ***« l'ampleur de la fraude a été facilitée par trois failles originelles du système d'échange européen : […] le principe avait été retenu au plan communautaire d'un accès, quasiment sans contrôle, de toute personne physique ou morale aux registres nationaux de quotas […]. »***

Tax fraud experts join forces to tackle serious and organised tax crimes

13 November 2012



(https://www.europol.europa.eu/sites/default/files/tax_fraud_new_13112012.jpg)
Tax fraud experts conference at Europol

During 8-9 November 2012, over 80 delegates from 28 countries – including the United States, Russia and the Ukraine – and organisations including the European Commission and Eurojust attended a conference at Europol on tackling serious and organised tax crimes. Co-hosting the event with Italy's Guardia Di Finanza and Belgium's ISI (Special Tax Inspectorate), Europol's Financial Crime department welcomed experts, tax administrators, investigators and tax fraud prosecutors to discuss practical measures for a multidisciplinary approach to combat the actions of organised criminals undertaking financial crimes.

Those who perpetrate financial crimes, such as Value Added Tax fraud, are becoming increasingly sophisticated in their methodologies. Currently, we have reached a situation whereby organised criminal groups, based both within and outside the European Union, are orchestrating large scale attacks on EU Member States' exchequers by carefully monitoring "the market" for further opportunities offered by diverse commodities or deregulation of certain markets, such as the gas and electricity sectors.

Verbatim du ministre du budget : ***« l'accent sera mis sur les fraudes de grande envergure, comme les carrousels TVA »***

Verbatim de la Cour des Comptes :
« les pièces du dossier révèlent un défaut de vigilance : candidats n'agissant manifestement pas pour leur propre compte, adresses dans de simples boîtes aux lettres de domiciliation, refus de certains candidats d'avoir tout contact physique avec les services chargés d'examiner leur candidature »

Joint Statement on VAT fraud prevention in the electricity and gas sector – dec 2011.

In this joint statement, European energy regulators (CEER), clearing houses (EACH), energy trading firms (EFET), electricity transmission system operators (ENTSO-E), gas transmission system operators (ENTSOG), the electricity industry (Eurelectric), the gas industry (Eurogas), energy exchanges (Europex) and energy brokers (LEBA) reaffirm that we take very seriously the danger of VAT fraud for the functioning of Europe's gas and electricity markets.

Joint Statement on VAT fraud prevention in the electricity and gas sector – dec 2011.

This relates to the following priorities:

• Raising awareness of the potential threat of VAT fraud among market and industry stakeholders in each Member State;

• Maintaining a dialogue with law-enforcement agencies, tax authorities and financial intelligence units on the functioning of electricity and gas markets;

• Identifying and/or creating information channels and the legal environment at national level to inform competent authorities of suspicious behaviour;

• Ensuring that "Know your Customer" (KyC) procedures can deal appropriately with this new type of risk, in an effort to prevent VAT-fraudsters from entering the market;

• Making full use of the registration scheme in the Regulation on Energy Market Integrity and Transparency (REMIT) to help improve transparency on who is active in the market and to facilitate the detection of fraudsters (e.g. by requiring the mandatory declaration of the VAT identification number (VATIN) code in ENTSO-E's Energy Identification Coding (EIC) coding scheme, a scheme for identifying market players which are active within the EU energy market); and;

• Reinforcing control measures at all levels of the trading chain to detect abnormal trading behaviour and report it to the relevant authorities.

SOCLE TECHNIQUE DE JANVIER 2013

Renforcement du questionnaire client KYC

- Ce nouveau questionnaire permettra de mieux cerner le prospect
- Nouvelles questions et/ou questions consolidées :
  - *Informations générales sur la société :* nom des représentants légaux, objet social déclaré, liste détaillée des actionnaires détenant directement ou indirectement plus de 10% de la société, société en charge de la certification des comptes, nom et domiciliation de la banque
  - *Activités de la société :* description détaillée de l'activité de la société, expérience sur le marché de l'électricité (nbre d'années d'expérience, description de l'activité sur le marché français, activité sur les bourses étrangères, liste des contrats de RE détenus à l'étranger)

Déclaration ex-ante par le RE du nom des sociétés pour lesquelles il procèderait à des nominations de transactions déclaratives

- Cette évolution permettra de connaître les sociétés qui interviennent sur le marché français sans être RE (le RE transmettra un KYC spécifique pour la société tierce)
- La déclaration du RE sera communiquée à la CRE

BENCHMARK EUROPEEN SUR LE PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DES RESPONSABLES D'EQUILIBRE

(Analyse des premiers résultats)

PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION

	Belgique	Suisse	Royaume-Uni	Espagne
Auprès de qui?	elia	swissgrid	ELEXON	omie
Comment? *Pré-requis*	**Signature d'un contrat de responsable d'accès** (avec le TSO) *-Fourniture des informations requises* *-Dépôt d'une garantie bancaire*	**Signature d'un contrat de responsable groupe bilan** (avec le TSO) *-Fourniture des informations requises* *-Dépôt d'une garantie bancaire* *-Paiement des frais d'enregistrement* *-Succès du test d'exploitation*	**Adhésion au BSC (Balancing and Settlement Code) administré par ELEXON, opérateur indépendant en charge de la gestion des déséquilibres** *-Fourniture des informations requises* *-Fourniture des garanties demandées* *-Succès du test de qualification* *-Obtention des licences complémentaires requises*	**Signature d'un contrat d'agent de marché** (avec l'opérateur de marché) *-Fourniture des garanties demandées* *-Succès du test de qualification* *-Déclaration auprès du Ministère de l'industrie et de l'énergie*
Questionnaire? *Informations collectées avant la signature du contrat*	**Oui** *-Identité société* *-Nom des contacts* *-Statuts de la société et liste des actionnaires* *-Capacité financière* *-Capacité technique* *-Honorabilité professionnelle*	**Oui** *-Identité société* *-Nom des contacts* *-Code EIC* *-Prévisions soutirages pour les 2 premiers trimestres suivant l'activation du contrat*	**Oui** *-Identité société* *-Nom des contacts* *-Rôle sur les marchés* *-Licences déjà obtenues* *-Motivations* *-Ressources disponibles* *-Date démarrage souhaitée* *-Contractualisations en cours avec d'autres organismes*	**Non**
Critères refus ?	**Non**	**Non**	**Non**	**Non**

GARANTIES FINANCIERES DEMANDEES

	Belgique	Suisse	Royaume-Uni	Espagne
Garantie exigée	**Garantie Bancaire**	**Garantie Bancaire**	**Dépôt de cash ou Garantie Bancaire**	**Dépôt de cash ou Garantie Bancaire**
Mode de calcul ?	- Par plage de puissance - Fonction du soutirage journalier maximal calculé le mois écoulé - Réactualisation spontanée par le RE à l'atteinte d'un seuil - Taille du périmètre ne doit jamais dépasser de plus de 40% la taille du périmètre ayant servi à caler la GB	- Fonction de la solvabilité du RE Indice de solvabilité basé sur : - le score Dun & Bradstreet (probabilité de faillite) - et l'indice de paiement Dun & Bradstreet - Dépendant du volume des soutirages et de l'écart du RE	- La dette (calculé sur la période de paiement, soit 28 jours) doit être inférieure à 80% de la couverture Dette=factures non échues + impayés + Y *(Y fonction du soutirage sur 28 jours et d'un prix variable)* - Si la dette est supérieure à 80% de la couverture, une nouvelle lettre de crédit doit être fournie	- Fonction de la capacité de production installée - Fonction de la prévision de soutirage Un simulateur en ligne sur le site internet d'OMIE
Seuil minimum	**GB min : 93 000 €**	**GB min : 100 000 €** (si indice de solvabilité inférieur à 70)	**?** A priori pas de franchise	**?** A priori pas de franchise
Notation des banques *Rating minimum exigé*	**BBB** (Standard & Poors) **ou** **Baa2** (Moody's)	**A-** (Standard & Poors, Moody's, Dun & Bradstreet)	**A**	**Rating un cran inférieur à celui de l'État Espagnol**

Les évolutions envisagées par RTE sur la structure des garanties bancaires pour le prochain jeu de règles

- Suppression de la franchise de garantie bancaire pour meilleure prévention contre les fraudes à la TVA

- Actualisation plus fréquente et réactive du montant de garantie bancaire en fonction
  - de l'évolution du niveau d'activité du RE
  - des encours du RE